



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance :
**Le plan protéines végétales accélère son
déploiement avec 26 nouveaux projets
soutenus sur tout le territoire**

Paris, le 30 juin 2021

Priorité du volet agricole du plan France Relance, la reconquête de notre souveraineté protéinique s'accélère avec 26 nouveaux lauréats sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets pour la structuration des filières, au service de notre souveraineté alimentaire. Ce dispositif permet de soutenir au niveau local le regroupement d'acteurs autour de projets collectifs et engagés pour le développement de la production nationale de protéines végétales. Il reste accessible et permettra de soutenir, dès cet été, de nouveaux lauréats.

Dans le cadre du plan protéines végétales lancé fin décembre par Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, un appel à projets doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros a été lancé pour accompagner la conception et la réalisation de projets collectifs structurants, impliquant plusieurs maillons à l'échelle d'une filière. Qu'ils aient attiré à l'alimentation animale ou humaine, ces projets peuvent bénéficier de financement pour de l'ingénierie de projet, de l'acquisition de matériels mais également des plans de recherche et développement.

26 premiers lauréats ont donc été désignés pour un soutien de plus de 17 millions d'euros. Parmi eux :

- **Le projet de la CUMA Secoppa en Normandie** vise à structurer une micro filière locale de luzerne capable de remplacer le soja OGM dans les rations des animaux d'élevage et de garantir un prix juste et stable pour les céréaliers. Le plan France Relance vient soutenir ce collectif d'agriculteurs en finançant l'acquisition d'un séchoir à fourrages collectif valorisant des matières premières locales (luzerne, fumier, bois déchiqueté).
- **Le projet de la SAS Alifel en Centre-Val de Loire et Ile de France** pour le développement de cultures régionales alternatives au soja importé (pois, féverole, blé fourrager protéiné, soja) est soutenu dans l'acquisition de nouveaux silos de stockage.
- **Le projet Calibio Protéo de la SCA CAVAC dans les Pays de la Loire** pour le développement de tourteau de tournesol français et bio dont le plan France Relance vient financer l'acquisition d'un outil de décorticage et de trituration.

- **Le projet de la CUMA Adour Protéioil en Nouvelle-Aquitaine** pour encourager ses capacités de trituration sera accompagné par le plan de relance dans l'identification de nouveaux partenaires économiques et débouchés.
- **Le projet Biogaz du Haut Pays** dont le plan de relance permet l'installation d'un outil de séchage, de conditionnement et de stockage de légumineuses pour les élevages locaux engagés d'un projet commun de méthanisation.
- **Le projet du Groupe Provence Services en Provence** pour une filière soja régionale dans l'objectif d'une plus grande autonomie alimentaire régionale, tout en maîtrisant l'approvisionnement et la qualité du produit. Le plan France Relance apporte un soutien dans le regroupement de plusieurs opérateurs économiques déterminants grâce au financement de prestations de conseil et d'ingénierie de projet.

L'ensemble des lauréats est disponible en annexe. Le dispositif reste ouvert et mobilisable auprès de FranceAgriMer. Pour déposer un dossier, les candidats sont invités à suivre [ce lien](#).

« Nous devons impérativement regagner en souveraineté alimentaire, et cela ne peut se faire sans le développement d'une production française de protéines végétales. Je tiens à saluer l'engouement de nos agriculteurs et de nos professionnels pour cette mesure ; ensemble, ils répondent à notre appel pour sortir de notre dépendance en protéines végétales sud-américaines conduisant à importer de la déforestation » a déclaré **Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

A propos de la [stratégie protéines végétales](#) du plan France Relance

Une stratégie nationale pour le développement des protéines végétales, dotée de plus de 120 millions d'euros par le biais du plan France relance, a été lancée par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation en décembre 2020. Cette stratégie a pour objectif de réduire notre dépendance aux importations de protéines végétales, de favoriser l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage, et de développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, fèves, etc.).

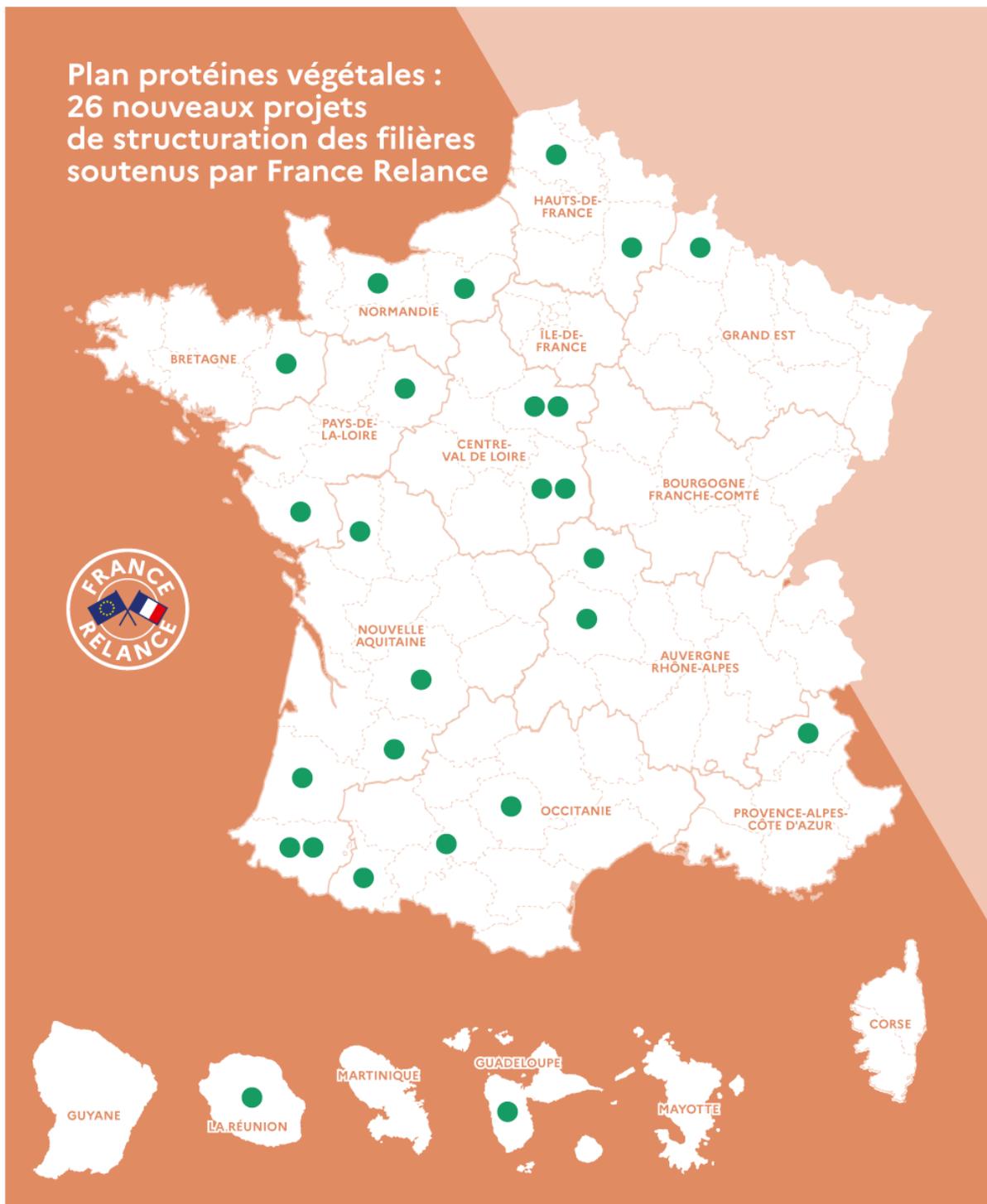
- Des moyens financiers inédits sont mis en œuvre pour initier le déploiement de ce plan à horizon 2 ans, amorcé par le plan France Relance avec plus de 120 millions d'euros auxquels viennent s'ajouter les investissements du PIA4 et de Bpifrance
- Actuellement, près d'1 million d'hectares sont semés avec des espèces riches en protéines végétales (soja, pois, légumes secs, luzerne, légumineuses fourragères...). Les surfaces semées avec ces espèces vont augmenter de 40%, soit 400 000 hectares supplémentaires.
- Dans moins de 10 ans (2030), les surfaces seront doublées pour atteindre 8% de la surface agricole utile, ou 2 millions d'hectares.

Contacts presse
Service de presse de Julien Denormandie
 Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
 Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
 et de l'Alimentation
 Hôtel de Villeroy
 78 bis rue de Varenne
 75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
 @Agri_Gouv

Plan protéines végétales : 26 nouveaux projets de structuration des filières soutenus par France Relance



Les 26 premiers lauréats de l'appel d'offres structuration de filières protéines végétales

Auvergne-Rhône-Alpes

- UCAL Stockage (Tréteau, 03)
- Limagrain (Selia) (Saint Beauzaire, 63)

Bretagne

- VALOREX - Service de Valorisation des Protéines (Combourtillé, 35)

Centre-Val de Loire

- Berry Graines (Nérondes, 18)
- Germ'Line - Protéi'Germe (Sancoins, 18)
- CIBELE – Compagnie interprofessionnelle du Berry pour la Lentille (Olivet, 45)
- SIDESUP (Engenville, 45)

Grand Est

- SCA Luzeal (Pauvres, 08)

Hauts-de-France

- Protéines France - Protéinew (Laon, 02)
- SAS Biogaz du Haut Pays (Thiembroune, 62)

Normandie

- CUMA Secoppa (Sassy, 14)
- SCEA Bernard (Les Thilliers en Vexin, 27)

Nouvelle-Aquitaine

- SAS Grasasa (Beaumontois-en-Périgord, 24)
- CUMA Adour Protéioil (Mugron, 40)
- SARL Trilogie (Monflanquin, 47)
- ETA BARRERE - Protéines 64 (Espoey, 64)
- EARL Mirassou (Ogenne-Camptort, 64)
- Lamybienaimé - Nutrifev (Mauléon, 79)

Occitanie

- SARL Les Collines (Coussan, 65)
- Le Major (Pompertuzat, 31)
- AgriBIO Union (Salvagnac, 81)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Groupe Provence Service (Gap, 05)

Pays de Loire

- CAVAC - Calibio Protéo (La Roche-sur-Yon, 85)
- ALIFEL (Loué, 72)

La Réunion

- SICALAIT (Bourg Murat, 974)

Guadeloupe

- CUMA de Morne à l'eau (Morne-à-l'Eau, 971)